



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> –email :contact@college-st-regis.fr

Le Puy-en-Velay, le 7 juin 2022

ELEVES QUI NE PARTICIPENT PAS AU SEJOUR EN VENDEE

Madame, Monsieur,

Pendant le séjour en Vendée des 6èmes du mardi 14 au vendredi 17 juin, les élèves qui ne participent pas au voyage seront accueillis au sein de l'établissement sur les horaires habituels dans le bâtiment des 6èmes. Des cours et activités leur seront proposés à partir d'un emploi du temps spécifique qui leur sera remis le mardi 14 juin dès 8h00, c'est pourquoi la présence de chacun des élèves concernés au sein du Collège est obligatoire ces jours-là.

Avec nos cordiales salutations,
L'équipe pédagogique



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> –email :contact@college-st-regis.fr

Le Puy-en-Velay, le 7 juin 2022

ELEVES QUI NE PARTICIPENT PAS AU SEJOUR EN VENDEE

Madame, Monsieur,

Pendant le séjour en Vendée des 6èmes du mardi 14 au vendredi 17 juin, les élèves qui ne participent pas au voyage seront accueillis au sein de l'établissement sur les horaires habituels dans le bâtiment des 6èmes. Des cours et activités leur seront proposés à partir d'un emploi du temps spécifique qui leur sera remis le mardi 14 juin dès 8h00, c'est pourquoi la présence de chacun des élèves concernés au sein du Collège est obligatoire ces jours-là.

Avec nos cordiales salutations,
L'équipe pédagogique



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> –email :contact@college-st-regis.fr

Le Puy-en-Velay, le 7 juin 2022

ELEVES QUI NE PARTICIPENT PAS AU SEJOUR EN VENDEE

Madame, Monsieur,

Pendant le séjour en Vendée des 6èmes du mardi 14 au vendredi 17 juin, les élèves qui ne participent pas au voyage seront accueillis au sein de l'établissement sur les horaires habituels dans le bâtiment des 6èmes. Des cours et activités leur seront proposés à partir d'un emploi du temps spécifique qui leur sera remis le mardi 14 juin dès 8h00, c'est pourquoi la présence de chacun des élèves concernés au sein du Collège est obligatoire ces jours-là.

Avec nos cordiales salutations,
L'équipe pédagogique